LE TOUR DU LAC

Bulletin mensuel d'information

Municipalité de Lac-Édouard

Volume 15 numéro 8

Août 2021

Fête de la Famille à Lac-Édouard

Le 14 août dernier, pas moins de 200 personnes se sont rendues au nouveau Parc municipal de la Batiscan. Lors de cette fête, on pouvait y voir beaucoup d'enfants, entourés de leurs parents et grands-parents. Des jeux gonflables avaient été installés pour cette occasion, en plus des modules de jeux permanents. Tous les enfants en ont grandement profité.

Après un petit lunch gratuit, hot-dog et blé d'Inde, tous ont pu s'amuser au son de la musique de monsieur Mario Bélanger.

Ce parc municipal donne une nouvelle vocation à cet endroit. En effet, en plus d'accueillir les visiteurs et touristes, il est voué particulièrement aux familles. Toutes les infrastructures ainsi que l'ameublement ont été payés grâce au programme TECQ (programme de la Taxe sur l'Essence et Contribution du Québec) ainsi que par le FDLR (Fonds de Développement Local et Régional). Les frais reliés à la fête ont été subventionnés par le SDÉF (service de Développement Économique et Forestier).

Grand Merci à nos employés municipaux ainsi qu'à leurs conjoints qui ont mis beaucoup de temps et d'énergie pour préparer cette fête fort agréable. Merci aussi à madame Johane Maltais, aux membres de la famille de Lise Rossignol et Claude Lavoie ainsi qu'à notre cuisinier Patrick Dagenais, à nos photographes Mélanie Dagenais , Rollande Lecours et Larry Bernier, notre guide au stationnement..

Quant à M. Robert Carier, nous l'avons surpris en train de faire une pause bien méritée dans l'un des pavillons

Dans ce numéro :

Fête de la Famille à Lac-Édouard	1
Fête de la Famille en images	2
La P'tite École tire sa révérence	3
Quai municipal et rampe de mise à l'eau	
Sécurité routière	4
Chemin d'accès au Parc municipal de la Batiscan	
Cueillette des déchets encombrants	5
Matières résiduelles	
Vidanges des fosses septiques	
Berce du Caucase	6
Des nouvelles de votre Coop	8
Coordonnées de la Municipalité	9
Les Amies d'Édouard	

Fête de la Famille en images

Même notre ami Hulk
(Théodore Bertrand) était présent !

La P'tite École tire sa révérence

Dû à des circonstances hors de notre contrôle, la classe de madame Rollande n'accueillera plus d'élèves. En effet, la promotion de juin 2021 aura été la dernière car La P'tite École de Lac-Édouard n'ouvrira pas ses portes cette année.

Après 50 ans dans l'enseignement, dont treize ans à titre d'enseignante bénévole à La P'tite École, madame Rollande devra prendre sa retraite. Non, comme elle aime nous le rappeler, elle va re-traiter sa vie.

Merci madame Rollande pour toutes les énergies dépensées, tous les gestes d'amour posés, tous les réconforts apportés à nos jeunes de Lac-Édouard. Les Alex, Ariane, Camille, Cloé, Daisyray, Félix, Gabrielle, Kennéric, Marie-Élaine, Mathis, Maxim, Simon et les 2 William garderont longtemps en mémoire que vous les aimiez de tout votre cœur. Vous les avez lancés sur le chemin de la vie avec tous les outils nécessaires. À eux maintenant de tracer leur voie.

Merci à toutes les personnes qui l'ont assistée et ont contribué au succès de cet extraordinaire projet grâce à leur enseignement et à leur aide, selon leurs compétences : Pierre-Luc Allaire, Jean-Antoine Bayle, Mallaurie Barthélémy, André Beaulieu, Nicolas Bernard, Larry Bernier, Michael Bernier, Lise Bertrand, Olympe Bordeleau, Robert Carier, David Chevarie, Christelle Cossette, Marjelaine Chabot, Mélanie Dagenais, Maurice Demers, Suzanne Doyer, Noëlline Fortin, Diane Frigon, Lucien Giroux, Lydia Gosselin-Provencher, Lorraine Hallé, Nancy Hudon, Isabelle Jomphe, Emy Lafond-Ouellet, Laurence Laville, Johanne Marchand, Joanie Matteau, Nicole Ouellet, André Perron, Grégoire Picard, Serge Richard, Émilie Rioux et Annie Tremblay.

Larry Bernier, maire

Quai municipal et rampe de mise à l'eau

Plusieurs citoyens s'interrogent au sujet de ce projet. Vous devez savoir que tous les plans, devis et études faunique et botanique sont complétés depuis longtemps.

Nous sommes en attente du certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement avant de pouvoir procéder. Dès que nous recevrons ce document, nous lancerons les appels d'offre pour la réalisation de ces travaux.

Comme vous pouvez le constater, notre quai a vraiment besoin de réfection. Voilà pourquoi un panneau a été mis en place afin d'en interdire l'accès. Il y va de votre sécurité.

Nous souhaitons que ce projet puisse se réaliser le plus tôt possible.

Sécurité routière

Selon plusieurs personnes, la circulation routière sur la rue Principale, aux abords du radar pédagogique, s'est nettement améliorée. Nous vous remercions de votre collaboration.

Chemin d'accès au Parc municipal de la Batiscan

Dernièrement, la municipalité a procédé à des travaux sur le chemin d'accès au Parc municipal de la Batiscan. Le rechargement en gravier de cette voie permettra aux usagers de circuler sans avoir à passer dans des trous de boue. De plus suivez les indications pour y accéder.

Soyez vigilants et demeurer sur le chemin jusqu'à l'aire de stationnement.

Rappel : Les chiens sont interdits au Parc municipal de La Batiscan.

Cueillette des déchets encombrants

La deuxième cueillette des déchets encombrants aura lieu le mardi 21 septembre.

Que sont les encombrants ? Ce sont des objets volumineux dont il faut se départir. Il peut s'agir de mobilier (exemples : divan, téléviseur, armoires, mobilier de bureau, etc.) ou d'appareils réfrigérants utilisant les halocarbures (congélateur, réfrigérateur, climatiseur, humidificateur, déshumidificateur, refroidisseur à vin, refroidisseur d'eau). Le jour de la cueillette, placez vos objets devant votre entrée près de la rue.

Les matériaux de construction ne font pas partie des déchets encombrants. Vous devez les apporter vous-même au Site de transbordement de l'Agglomération de La Tuque, 1200, chemin des Pionniers, La Tuque. C'est gratuit.

Appareil et accessoires sanitaires (toilettes, baignoires, lavabos, douches, etc.)

Les toilettes doivent être séparées en deux pièces. Une baignoire triangulaire ou carrée n'est pas acceptée.

Matières résiduelles : Rappel

Voici quelques consignes à respecter concernant vos matières résiduelles :

Ne pas surcharger vos sacs à ordures pour éviter qu'ils ne se déchirent; advenant une telle situation, **les ordures éparpillées ne seront pas ramassées.**

En ce qui a trait aux boîtes de carton, vous devez les défaire afin de diminuer l'espace occupé dans le camion et les attacher avec une ficelle lorsque vous en avez plusieurs.

Les boîtes non défaites ne seront pas ramassées.

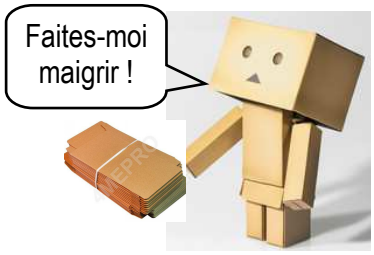

Vidange des fosses septiques

La vidange des fosses septiques pour les résidents permanents et les villégiateurs va se faire cet automne. Cependant, nous ne connaissons pas encore la date exacte pour ce service.

Dans notre prochaine édition du Tour du Lac nous serons probablement en mesure de vous confirmer la date à laquelle aura lieu la vidange des fosses septiques..

Berce du Caucase : plante envahissante et toxique (2e partie)

Dans Le Tour du Lac du mois de juillet, nous vous avons parlé de la **berce du Caucase** qui est une plante envahissante et toxique. Cependant, avant de prendre des mesures de lutte pour l'éliminer, vous devez prendre soin de bien l'identifier afin de ne pas la confondre avec la **berce laineuse**.

Puisqu'une image vaut mille mots, les photos ci-dessous présentent les caractéristique qui nous permettent de mieux les distinguer.

TIGE

FEUILLES

FLEURS

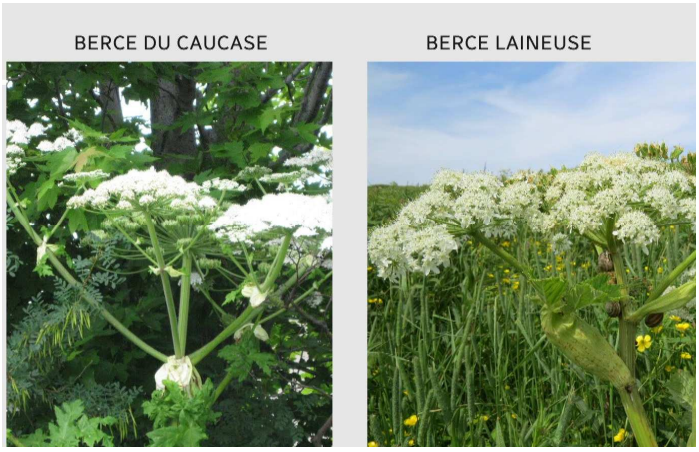

HAUTEUR DE LA PLANTE ADULTE

Étant donné les effets nuisibles de la berce du Caucase sur l'environnement et la santé, il est très important d'empêcher cette plante de s'étendre. Évitez donc de la semer, de la planter, de la multiplier ou de la transporter. Vous pourrez trouver les colonies (ensemble des plantes), idéalement au début du printemps.

Manipulation de la plante

Si vous devez manipuler la berce du Caucase, protégez-vous adéquatement :

- Couvrez toutes les parties de votre corps avec des vêtements non-absorbants (matériaux synthétiques et imperméables) : pantalon, chandail à manches longues, gants en caoutchouc recouvrant le poignet et l'avant-bras.
- Portez une attention particulière aux extrémités de vos vêtements : protégez bien vos poignets, vos chevilles et votre cou.

Protégez-vous les yeux et le visage avec une visière.

Berce du Caucase (suite)

Lutte contre la berce du Caucase

Plantes poussant de façon isolée ou recouvrant une petite surface de terrain :

- Vous pouvez couper la racine des jeunes plantes avec une pelle ronde bien affutée. Commencez dès le début du printemps et répétez l'action toutes les 2 semaines, afin d'épuiser les plantes.
- Répétez les coupes chaque année, pendant plusieurs années, afin d'éliminer totalement les plantes.
- Utilisez un appareil qui tourne et qui mélange la terre, comme un rotoculteur, pour éliminer les petits plants en forte densité.

Vous pouvez recouvrir le secteur avec une toile géotextile après avoir éliminé les plantes lorsque la colonie n'est pas trop importante et que le terrain ne présente pas trop de contraintes, afin de limiter les repousses.

Plantes adultes ou recouvrant de grandes surfaces de terrain :

- Faites une coupe à environ 15 cm du sol.
- Répétez au moins de 2 à 3 fois au cours du printemps.
- Coupez la racine à une profondeur d'environ 20 cm sous la surface du sol. Utilisez une pelle ronde bien affutée.
- Travaillez le sol, par exemple en le labourant à une profondeur d'environ 24 cm. Cela limitera la repousse des plantes.
- Faites sécher les plants coupés.
- Si les plantes portent des graines, évitez de les disperser.
- Détruisez les ombelles en les plaçant dans des sacs en plastique robustes et parfaitement fermés. Laissez les sacs au soleil pendant au moins une semaine.
- Ne compostez aucune partie de la plante.

Pour éviter que la berce du Caucase envahisse de nouveau votre terrain, vous pouvez planter de nouvelles plantes dans le secteur traité. Choisissez de préférence des plantes originaires de votre région qui poussent rapidement. Informez-vous auprès de votre centre jardin local.

Après la manipulation

- Enlevez vos vêtements et retirez vos gants en les retournant à l'envers.
- Évitez que les vêtements que vous avez portés pendant la manipulation touchent d'autres objets ou vêtements, pour ne pas les contaminer avec la sève.
- Lavez vos vêtements à la machine avant de les porter à nouveau.
- Lavez à l'eau et au savon les outils qui sont venus en contact avec la sève de la plante, comme le sécateur et la débroussailleuse. Lavez-vous les mains et le visage avec de l'eau et du savon.

Autres précautions : Appelez Info-Santé 811

- si vous croyez avoir été en contact avec la berce du Caucase;
- si vous désirez plus d'information sur les mesures à prendre en cas de contact.

Communiquez avec votre municipalité ou avec le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques au 1 800 561-1616 :

- pour obtenir des renseignements concernant les mesures de lutte ou d'élimination;

pour signaler la présence de la berce du Caucase.

Source :https://www.quebec.ca/habitation-et-logement/milieu-de-vie-sain/reconnaitre-et-eliminer-la-berce-du-cauca

Des nouvelles de votre Coop

Les ventes de juillet 2021 ont dépassé celles de 2020 de 8,64 %. Depuis le début de l'année, nos ventes se chiffrent à plus d'un demi-million de dollars, soit 565 239 $.Nous voulons remercier tous nos fidèles clients. C'est grâce à votre achalandage que nous atteignons ces sommets.

Total du mois			
2020	2021	Comparatif	
135 009,69 $	146 669,98 $	11 660,29 $	8,64%

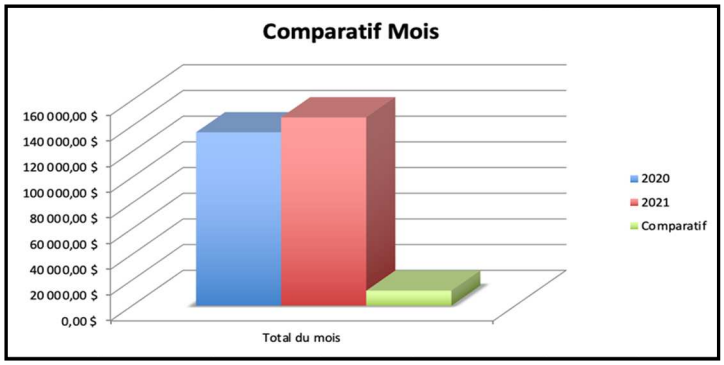

Soyez assurés que nous continuerons de vous servir avec toute l'attention et la gentillesse que vous méritez.
Soyons tous fiers des succès de notre beau Magasin général.

Chers membres, chers clients,
Dû à un manque important de personnel, **nous fermons temporairement les LUNDIS ET MARDIS** à compter du 23 août 2021, (excepté les jours fériés).

TOUTE PERSONNE DÉSIREUSE DE SE JOINDRE À NOTRE ÉQUIPE,
S'ADRESSER AU 819 653-2222
OU 1 514-838-4331 (Pierre Larouche)

Note : Un poste de gérance est à combler.

NOUVEL HORAIRE : ENREGISTREMENT LE TRITON (lundi et mardi)

LUNDI : FERMÉ
MARDI : FERMÉ

1- CABINE TÉLÉPHONIQUE
58, rue Principale - TRITON 1-877-393-0557 (sans frais)

2- MUNICIPALITÉ DE LAC-ÉDOUARD
195, rue Principale - TRITON : 819– 653-2150 (sans frais)

3- GÎTE D'ÉDOUARD
266, rue Principale, Lac-Édouard

MERCREDI : 8 H 30 À 18 H (Magasin général)
JEUDI : 8 H 30 À 18 H (Magasin général)
VENDREDI : 8 H 30 À 20 H (Magasin général)
SAMEDI : 8 H 30 À 20 H (Magasin général)
DIMANCHE : 8 H 30 À 17 H (Magasin général)

Municipalité de Lac-Édouard

195, rue Principale
Lac-Édouard
G0X 3N0

Téléphone : (819) 653-2238

Courriel : infos@lacedouard.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi au jeudi :
9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Vendredi : Fermé

Retrouvez-nous sur le Web :
www.lacedouard.ca

Rédaction et mise en page :
Larry Bernier
Rollande Lecours

DIRECTION GÉNÉRALE - TAXATION MUNICIPALE

Communiquez avec madame Mélanie Dagenais
Directrice générale et secrétaire-trésorière
(819) 653-2238 / Courriel : melanie.dagenais@lacedouard.ca

PERMIS DE CONSTRUCTION - INSPECTION MUNICIPALE

Communiquez avec monsieur Jean-François Lessard
Inspecteur municipal
(819) 653-2138 / Courriel : jean-francois.lessard@lacedouard.ca

CHANGEMENT D'ADRESSE - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Communiquez avec madame Sylvie Héon
Adjointe administrative
(819) 653-2238 / Courriel : agente@lacedouard.ca

DÉVELOPPEMENT RURAL

Communiquez avec Madame Nancy Hudon, agente rurale
Tél. : (819) 653-2438 / Courriel : nancy.hudon@lacedouard.ca

ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la prochaine assemblée régulière :
le mardi 14 septembre à 19 h

Le lundi 13 septembre, Les Amies d'Édouard reprennent leurs activités.
Nous nous rassemblerons pour un déjeuner au Domaine Lac Édouard à 9 h.

Bienvenue à toutes,
Olympe Bordeleau